Hauts-de-France

crehpsy

centre de ressources sur le handicap psychique

Sensibilisation

Handicap psychique et vieillissement

Groupement de coopération médico-sociale financé
par l'Agence Régionale de Santé

Pourquoi une sensibilisation ?

En réponse aux demandes des établissements et institutions, le Crehpsy a animé 78 actions de sensibilisation sur le handicap psychique, en 2018. 1249 professionnels travaillant principalement dans les secteurs sociaux et médico sociaux ont pu en bénéficier.

Le Crehpsy propose aujourd'hui d'élargir ses actions de sensibilisation sur la thématique du « handicap psychique et vieillissement » au regard de l'évolution des publics et des besoins des professionnels.

L'action de sensibilisation intéresse les établissements et les personnes qui y participent pour plusieurs raisons :

- L'avancée en âge des personnes en situation de handicap psychique est soumise aux règles du vieillissement commun ; les préjugés demeurent avec des conséquences négatives pour les personnes et leurs proches.

- La mixité des publics vieillissants en institution peut poser problème, au sens où l'accompagnement est différent. Pour autant, les problèmes de santé mentale sont souvent mal repérés par les professionnels de santé et par les personnes âgées elles-mêmes : « quelles particularités dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique vieillissantes ?», « qu'est ce qui relève du trouble psychique et qu'est ce qui relève du syndrome gériatrique ?» ...

Son objectif et les modalités pédagogiques correspondent à un besoin

L'action de sensibilisation apporte des éléments de compréhension générale sur ce qu'est le handicap psychique et ses conséquences sur la situation de la personne âgée. Elle dure deux heures et est destinée à tous les établissements, services ou organismes qui souhaitent en bénéficier. Elle est animée par un professionnel qui a une expérience significative dans le champ du handicap psychique. Elle repose sur des méthodes pédagogiques participatives et des supports variés (extraits vidéos, diaporamas...). Cette action se veut accessible à tous.

C'est un moyen pour partager un langage commun.

Comment s'inscrire à une sensibilisation ?

Vous accueillez des personnes concernées ou vous vous intéressez à la notion de handicap psychique, vous pouvez bénéficier d'une action de sensibilisation selon deux modalités :

- votre équipe souhaite être sensibilisée aux notions de handicap psychique et de vieillissement : le Crehpsy intervient dans votre établissement,
- vous souhaitez suivre une sensibilisation au « handicap psychique et vieillissement » de manière individuelle ou seulement quelques professionnels de votre équipe sont concernés : inscrivez-vous aux sessions prévues au Crehpsy dans différents territoires des Hauts de France.

Cette action est financée par l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France.

Pour plus de renseignements et pour connaître les dates et lieux des sensibilisations vous pouvez vous rendre sur le site du Crehpsy à l'adresse suivante :
https://www.crehpsy-hdf.fr/rubrique-70.html

SENSIBILISATION « HANDICAP PSYCHIQUE ET VIEILLISSEMENT »

OBJECTIFS

Appréhender les principales définitions

Se familiariser avec la spécificité de l'accompagnement d'une personne en situation de handicap psychique vieillissante

CONTENU

Tour de table /Présentations/ Attentes

Statistiques et éléments de contexte sur la santé mentale et la prise en charge des personnes en situation de handicap psychique vieillissantes (PA PSY)

Le handicap psychique : définition, représentations, éléments de la loi de 2005, philosophie d'accompagnement

Repérage des principales manifestations des troubles psychiques chez une personne vieillissante

Préconisations : éléments ou contexte favorisant un accompagnement adapté

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Jeux du vrai/faux
- Apports théoriques sur diaporama
- Exemples concrets
- Méthodes d'animation favorisant la participation
- Distribution de supports pédagogiques

2 HEURES

PUBLIC

Tout public

PRÉ-REQUIS

Aucun

ANIMATION

Psychologue spécialisé(e) dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

TARIF

L'action de sensibilisation est financée par l'ARS Hauts de France sur une enveloppe budgétaire dédiée aux actions d'information sur le handicap psychique

CONTACT

Crehpsy Hauts-de-France
Parc Eurasanté Est
235 avenue de la recherche
Entrée B - Étage 4
59120 Loos

Accès
Métro
Ligne 1 - arrêt CHU Eurasanté

Voiture
Suivre CHRU - Parc Eurasanté

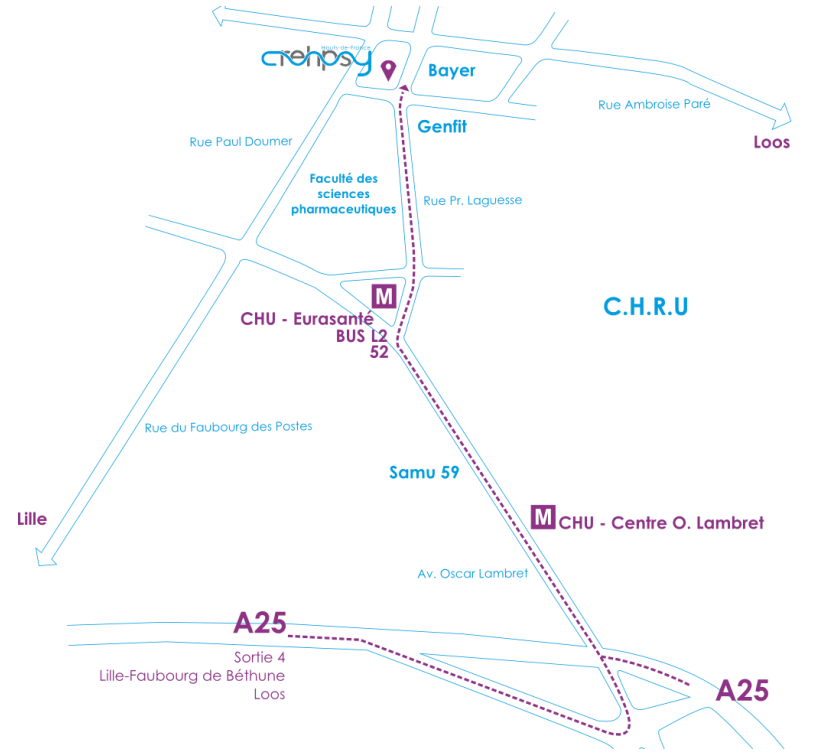

Crehpsy Hauts-de-France
Immeuble « Les Capets »
3 rue Vincent Auriol
Étage 3
80000 Amiens

Accès
Bus
Arrêt Gare d'Amiens

Voiture
Suivre Boulevard de Belfort

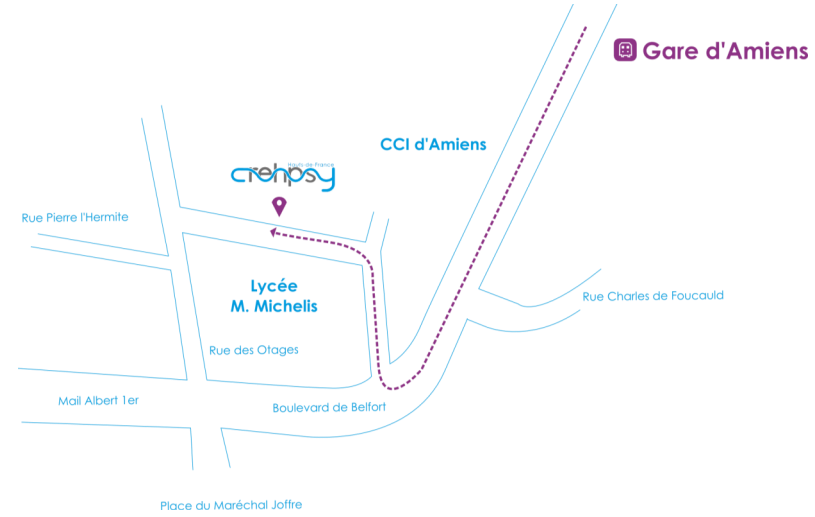

Horaires
De préférence sur rendez-vous

Lundi
13h30 - 17h

Du Mardi au Vendredi
9h - 12h30 et 13h30 - 17h

Pour toute demande vous pouvez contacter

Concernant les départements Nord et Pas de Calais
Audrey Alves Lesage, Psychologue
aalves@crehpsy-hdf.fr

Concernant les départements Somme, Aisne et Oise
Marie-Laure Devauchelle, Psychologue
mldevauchelle@crehpsy-hdf.fr

03 20 16 56 10
www.crehpsy-hdf.fr

CO/SF/03 Juillet 2018